



[Retour](#)

Quelques dates sur la mise en place du droit du travail

- 1841 : la loi interdit le travail de nuit et les travaux dangereux aux enfants et fixe l'âge d'admission au travail à 8 ans ;
- 1874 : création de l'inspection du travail ;
- 1898 : premier mécanisme de réparation pour toute victime d'accident du travail ;
- 1919 : première maladie professionnelle reconnue avec la suie pour les ramoneurs ;
- 1946 : création de la sécurité sociale, création de la médecine du travail et des CHS, de l'institut national de sécurité ;
- 1967 : mise en place d'une politique nationale de prévention des accidents du travail et maladies professionnelles, création de l'INRS (information, formation des personnels) ;
- 1972 : la loi aggrave les sanctions infligées aux entreprises qui ne respectent pas les conditions de travail ...